

*Veillez noter les directives suivantes s'appliquent pendant les collectes spéciales :*

- Les ordures ne doivent pas être au bord de la route pendant plus d'une semaine avant la collecte;
- Vous devez séparer les déchets pour la collecte spéciale et les déchets pour la collecte ordinaire;
- Un maximum de 5 gros articles seront ramassés par résidence, tels que des appareils électroménagers résidentiels;
- Un maximum de 8 pneus d'autos, sans la jante, seront ramassés;
- Tout autre déchet doit être bien emballé et ne doit pas dépasser 23 kg (50 lb) en poids;
- Les branches d'arbres devront être liées en faisceaux d'une longueur maximale de 60 cm (23 pouces) et ne pas dépasser 23 kg (50 lb) en poids;
- Les matériaux de construction ne seront pas ramassés durant la collecte spéciale;
- Les résidus domestiques dangereux (RDD), tels que des produits nettoyants, la peinture et l'engrais, ne seront pas ramassés;
- Les déchets impropres à la collecte, tels que des pièces d'autos ou tout équipement ayant un réservoir d'essence, ne seront pas ramassés;
- Les ordures doivent être au bord de la route avant 4 h am le jour de la collecte.